

Schmitt (Thérèse-Jean). *L'organisation ecclésiastique et la pratique religieuse dans l'archidiaconé d'Autun de 1650 à 1750*

Léon-E. Halkin

---

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. Schmitt (Thérèse-Jean). *L'organisation ecclésiastique et la pratique religieuse dans l'archidiaconé d'Autun de 1650 à 1750*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 39, fasc. 1, 1961. Antiquité - Houdeid. pp. 141-143;

[https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1961\\_num\\_39\\_1\\_2357\\_t1\\_0141\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1961_num_39_1_2357_t1_0141_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 12/04/2018

diées aujourd'hui avec une sympathie et une compréhension bien plus grandes que ce n'était le cas il y a environ un demi-siècle, n'y a-t-il pas lieu, se demande-t-il, de réviser aussi les jugements dénigrants souvent portés contre les dominicains auxquels ils se sont heurtés, un Hoogstraeten, un Vincent Dierckx... C'est là ce qui l'a amené à étudier les actes du Colloque de 1523.

L'auteur examine d'abord qui est ce Petrus Aquensis, le personnage auquel est adressée l'épître dédicatoire : ce n'est en rien un représentant des idées nouvelles ; il semble donc impensable qu'un écrit *réformateur* lui soit dédié. Pas plus que lui, les personnalités qui ont pris part au débat ne donnent de gages aux tendances de la réforme. Les dominicains de Groningue, qui, sans doute aucun, devaient être au courant des revendications du moine saxon, ont, pour cet affrontement de la scolastique et de l'humanisme, choisi un thème de discussion totalement neutre : le règne de Christ (*Utrum Christus Benedictus ab hora suae natiuitatis sacerdos simul fuerit et imperator*). C'était là une question qui, en cette année 1523, ne rentrait pas dans les sujets brûlants de la polémique.

L'on peut en dire autant des thèses présentées autour du sujet central. On a donc l'impression que la discussion porte sur un thème tout à fait en dehors de l'actualité. Exercice scolaire destiné à la propagation *bonarum litterarum*, c'est le type de ces joutes académiques habituelles dans les couvents de dominicains aussi bien que dans les universités, et où les interlocuteurs, chargés d'exposer et de défendre une thèse et ses corollaires, pouvaient aussi bien, dans un exercice subséquent, avoir à les attaquer.

La remarquable analyse du P. Wolfs présente en une érudite et vivante peinture, en les replaçant dans la mentalité de l'époque et en les explicitant, les développements subtils des dominicains de Groningue. Il semble bien que l'on doive le suivre dans sa conclusion et qu'il ne s'agisse nullement ici d'un manifeste réformateur. — Jean MEYHOFFER.

**Schmitt (Thérèse-Jean).** *L'organisation ecclésiastique et la pratique religieuse dans l'archidiaconé d'Autun de 1650 à 1750.* Autun, L. Marcelin, 1957 ; un vol. in-8°, x-372-32\*-cXLIV p.

Cette thèse, soutenue devant la Faculté des Lettres de Dijon, abonde en renseignements précieux et en remarques utiles pour l'histoire bourguignonne. Il était plus malaisé qu'on ne pourrait le croire de faire l'histoire de l'organisation ecclésiastique et de la pratique religieuse dans l'archidiaconé d'Autun durant les deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Les archives manquent cruellement. Celles qui sont conservées souffrent d'étranges lacunes. Presque rien ne reste des archives de l'officialité et du vicariat-général, alors que tant de travaux similaires doivent

à ces archives le meilleur de leur information. Toutefois, l'auteur a réuni, non sans peine, des sources dispersées et en a tiré adroitement profit.

Le diocèse d'Autun, durement éprouvé par les Guerres de Religion, devait participer au renouveau de vitalité chrétienne connu sous le nom de Réforme Catholique. La date initiale retenue (1650) n'est pas celle des premières tentatives de redressement. Des évêques et des religieux ont travaillé sans répit mais, à en croire l'auteur, sans grand succès. La Réforme Catholique ne commencera à être véritablement efficace que lorsque les décisions du concile de Trente seront officiellement imposées. D'autre part, l'exemple des saints Charles Borromée et François de Sales commence à porter des fruits visibles à partir seulement du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. C'est alors aussi, — et cet argument a sans doute été déterminant, — que se multiplient les procès-verbaux des visites épiscopales.

Pourquoi s'arrêter en 1750? L'auteur ne nous renseigne pas sur ce point, mais nous voyons que les procès-verbaux des visites épiscopales s'arrêtent à l'année 1754.

Enfin, on ne pourra reprocher à l'auteur de s'être bornée à l'archidiaconé d'Autun, puisque cet archidiaconé totalisait trois cents paroisses, ce qui permet des conclusions sérieuses.

Les évêques d'Autun ont une grande part dans l'œuvre de la restauration ecclésiastique. Les religieux et religieuses en ont une autre, plus difficile à mesurer. Ajoutons-y le grand séminaire, ébauché en 1657, inauguré seulement en 1678, flanqué dix ans plus tard d'un petit séminaire.

Ce gros volume, enrichi de notes, de documents, de statistiques et de cartes, se signale par un constant souci d'histoire comparée. J'ai remarqué des observations qui seront particulièrement appréciées des historiens du folklore (p. 165, 171, 176).

Les conclusions de l'ouvrage ne sont guère favorables à la Réforme Catholique du xvii<sup>e</sup> siècle. Au fond, l'auteur rejoint les conclusions d'un spécialiste de ces questions, — non cité dans la bibliographie, — le R. P. P. BROUTIN, qui, dans son livre sur *La Réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle* (2 vol., Paris, 1956), avoue l'échec relatif de la restauration post-tridentine. On trouvera des traits convergents dans l'ouvrage que nous analysons ici (p. 126, 132, 137, 243). Il est permis de se demander si les progrès les plus nets ne doivent pas être franchement reportés au xviii<sup>e</sup> siècle, le grand siècle chrétien méconnu (1).

Quelques notes de lecture termineront ce compte rendu. P. 225, il me paraît excessif de voir d'abord dans les congrégations mariales des jésuites une arme de guerre contre les protestants. — P. xx, n. 4 et 5 :

---

(1) Voir, dans ce sens, A. LATREILLE, E. DELARUELLE et J.-R. PALANQUE, *Histoire du catholicisme en France*, t. II, Paris, 1960, p. 492 sv.

l'official « ressortait »... — Dans la bibliographie, je n'ai pas relevé les ouvrages suivants : P. BROUTIN (cité plus haut) (1) ; G. BACCABERE, *Visites pastorales dans les paroisses rurales du diocèse de Toulouse aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Quint, 1956 ; L. WELTER, *La réforme ecclésiastique au diocèse de Clermont au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1956. — Léon-E. HALKIN.

**Rudé (George).** *The crowd in the French Revolution.* Oxford, At the Clarendon Press, 1959 ; un vol. in-8°, VIII-267 p. Prix : 35 s.

Depuis plusieurs années, par de minutieuses recherches dans les divers dépôts d'archives parisiens, George Rudé s'est attaché à l'étude de la composition sociale des insurrections parisiennes au cours de la Révolution française. Signalons en particulier deux articles importants : *La composition sociale des insurrections parisiennes de 1789 à 1791*, et *Les émeutes de 25-26 février 1793 à Paris...* parus dans les *Annales historiques de la Révolution française* (1952, p. 256 et 1953, p. 33). Dès 1953, George Rudé tentait une synthèse en publiant une étude intitulée *The motives of popular insurrection in Paris during the French Revolution* (*The Bulletin of the Institute of historical research*, 1953, p. 53).

Georges Lefebvre, le maître incontesté des études révolutionnaires, avait salué en son temps l'efficacité de la méthode de Rudé (A propos des récents articles de George Rudé, *Annales historiques de la Révolution française*, 1953, p. 289). En bon érudit, George Rudé s'est d'abord attaché à l'étude minutieuse des faits. Mais il l'a fait en orientant sa recherche pour répondre à cette question précise : dans quelles catégories sociales se recrutèrent les participants aux mouvements populaires de l'époque révolutionnaire ? La réponse n'est venue qu'après une enquête érudite. S'élevant alors du plan de l'érudition à celui de l'histoire, George Rudé a entrepris d'apporter aux faits établis une explication : quels mobiles déterminèrent les acteurs ? Les mobiles politiques sont hors de contexte quand on considère les grandes journées de la Révolution. Mais Rudé conclut que le mobile permanent de l'agitation populaire réside dans les conditions d'existence ; ainsi apparaît une constante du comportement populaire.

Dans le livre que nous examinons ici, George Rudé élargit la perspective à l'ensemble de la Révolution. Des journées qui préludèrent à la Révolution à celle de vendémiaire an IV, il étudie la foule révolutionnaire en action : entendons les insurrections de juillet et octobre 1789, l'affaire du champ de Mars (juillet 1791), les journées des 20 juin et 10 août 1792, les massacres de septembre, les journées des 31 mai-2 juin 1793, celle du 9 thermidor, les émeutes de germinal et prairial an III,

---

(1) Cet ouvrage fait d'ailleurs une large part à Roquette, évêque d'Autun, t. I, pp. 291-306.